

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION 2024-04-33

OBJET : ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANCAISES (ALF) - ADHESION

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 4 avril 2024

En exercice : 33  
Présents : 32  
Votants : 33

**Étaient présents :** Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Simon DE MEYER, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations :**

Pierre GRANDJEAN à Ingrid MORVAN

**Monsieur Emmanuel MORUCCI a été nommé secrétaire de séance.**

## **ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANCAISES (ALF) - ADHESION**

L'Association des Ludothèques Françaises (ALF) est une association loi 1901 créée en 1979, qui représente et accompagne les ludothèques ou structures ludiques françaises.

L'Association des Ludothèques Françaises porte la diffusion de la culture ludique, la valorisation du jeu à travers la création et la promotion d'événements liés au jeu et à travers la constitution d'outils métier.

La médiathèque Awena possède, depuis son ouverture en 2014, des collections de jeux vidéo, enrichies en 2022 par des collections de jeux de société.

En adhérent à l'ALF, la médiathèque Awena pourra :

- S'appuyer sur les outils développés par l'association pour traiter et valoriser les collections de jeux, qui ont leurs spécificités par rapport aux collections d'imprimés,
- Bénéficier des outils de communication développés par l'association (annuaire, site internet...),
- Bénéficier des formations dispensées par l'ALF,
- Participer aux rencontres du groupe régional ALF Bretagne.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER l'adhésion de la collectivité à l'Association des Ludothèques Françaises,
- D'AUTORISER le Maire à signer l'adhésion annuelle avec l'association des ludothèques françaises et à engager les crédits correspondants, soit la somme de 70€ pour 2024.

### **Avis des commissions :**

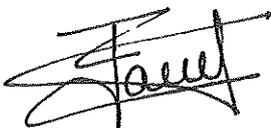
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

### **Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 12 AVRIL 2024

Le Maire,  
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,  
Emmanuel MORUCCI

